

CAMIER **B**

ÉTÉ 86

ALLONS PRENDRE L'AIR

L'Exposition provinciale: à la fois une foire agricole et un parc d'attractions

♦ Quoi faire au cours de ce weekend? Faut-il le rappeler, l'Exposition provinciale a ouvert ses portes mercredi, ce rendez-vous annuel qui est en quelque sorte le point culminant des foires agricoles régionales de la province de Québec. Les plus beaux spécimens de chevaux, de vaches, de cochons, de moutons et de poules, ça peut bien sûr intéresser plus d'un citadin, mais les habitués savent qu'il n'y a pas que le caractère agricole qui retienne l'attention à l'Exposition de Québec. C'est en fait le plus grand parc d'amusement, pendant cette période de 13 jours.

par J.-Claude PAQUET

Soixante-quatorze manèges sont à la disposition des visiteurs, dont la plus grande roue itinérante en Amérique, soit celle de 135 pieds de hauteur. Et l'accès à ces manèges est compris dans le prix d'entrée, fixé cette année à \$7.

Des manèges qui vous feront tourner dans tous les sens, si le coeur vous en dit. Mais l'Expo provinciale n'a pas que ça à vous offrir. L'Expo de Québec, qui depuis plusieurs années, bon an mal an, accueille un demi million de visiteurs ou plus, est également courue pour les nouveautés dans le domaine commercial, avec les centaines d'exposants dans le pavillon du commerce.

On peut également y retrouver par ailleurs une mine d'informations fort intéressantes dans les pavillons des gouvernements du Canada, du Québec, et aussi de la ville de Québec.

Il y a même quelque plaisir à recommander particulièrement une visite du pavillon de la ville, où on vous expliquera, au cours d'une petite pièce de théâtre, pourquoi Québec est la première ville en Amérique à avoir été retenue par l'Unesco pour être inscrite sur la liste du patrimoine mondial.

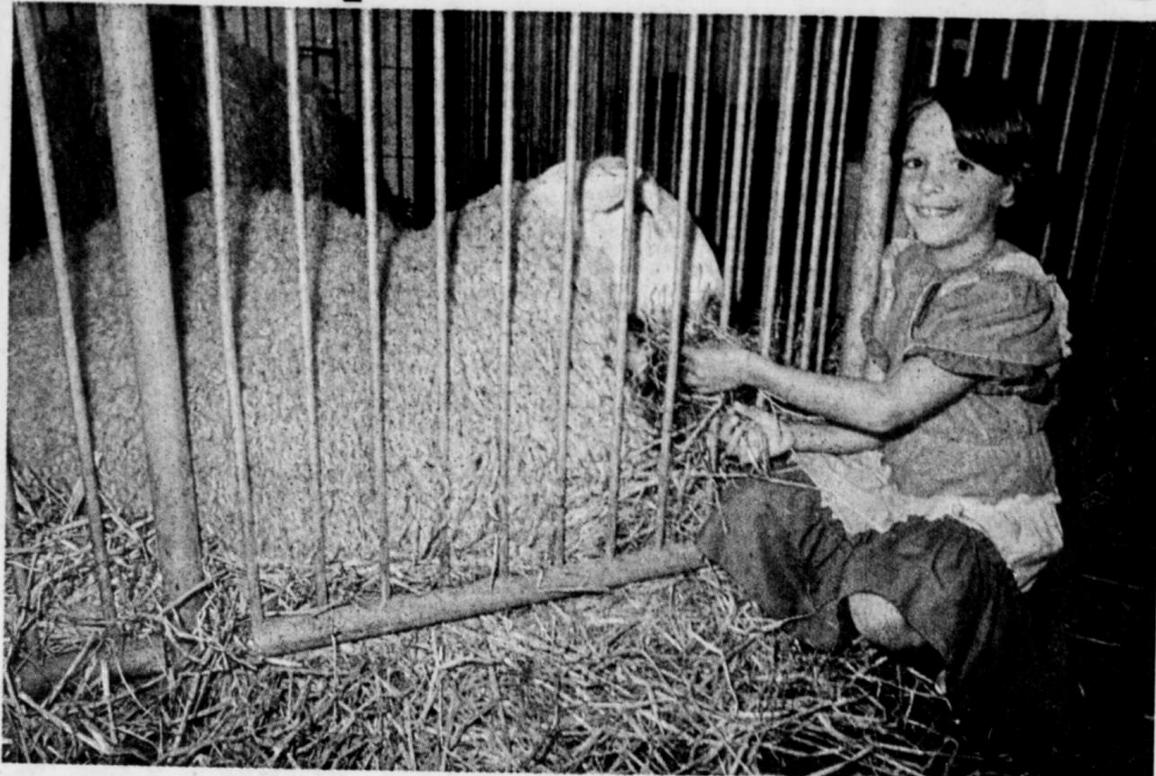
Une raison de fierté? Pourquoi n'en serait-ce pas une? Mais encore faut-il savoir pourquoi, et le pavillon de la ville de Québec a fait tous les efforts nécessaires pour nous le démontrer.

Des jeux et des animaux

Mais ce n'est pas encore la seule raison qui pourrait nous convaincre de prendre l'air au cours de ce week-end. Il y en a pour les amateurs de jeu, qui ont la maison du black-jack à leur disposition. Les amateurs d'animaux pourront apprécier les spectacles hippiques, les parades de bovins ou d'ovins, même les courses de chevaux, que l'on peut apprécier comme simple spectacle, gratuitement, sans même devoir parier un épi de maïs, que l'on pourrait d'ailleurs déguster dans l'un des innombrables casse-croûtes que l'on peut croiser sur les lieux.

Quoi faire, au cours du week-end, et vous vous le demandez?

Si jamais vous vous posez cette question, je vous le suggère fortement, invitez au moins vos enfants à aller voir Mickey Mouse ou Donald Duck, ce qui vous coûterait quand même moins cher que de les amener à Disneyland, en Floride. ●



Les plus beaux spécimens de chevaux, de vaches, de cochons, de moutons et de poules sont exposés pendant les 13 jours que dure cet événement devenu un rendez-vous annuel.



Soixante-quatorze manèges sont à la disposition des visiteurs à Expo Québec, des manèges qui vous feront tourner dans tous les sens, si le coeur vous en dit.



L'ALCOOL un problème dans ta vie?

le Père **Paul Aquin** s.j.

Pavillon
GRAND ÉLAN
C.P. 119, Mont-Rolland
Qué. JOR 1G0

veut t'aider
(514)
229-3426

EXPO-VENTE ITINÉRANTE DE FOURRURES à la Baie



Nous serons là du 27 au 30 août seulement!

La Capitale seulement.

La meilleure sélection de fourrures de l'année
Choix de manteaux, de chapeaux et de vestes en vison, renard, raton laveur ou coyote. Surveillez les annonces quotidiennes de la Baie pour en savoir plus!

Fourrures, rayon 156

C'est **MOINS CHER** que vous pensiez à la Baie

la Baie

UN ENDROIT À QUÉBEC OÙ VOUS PROCURER TOUS VOS ARTICLES SCOLAIRES SOUS UN MÊME TOIT! LA LIBRAIRIE:



LE CENTRE PÉDAGOGIQUE INC.

2299, Versant-Nord, Sainte-Foy, tél.: 688-1943

Heures d'ouverture: heures normales des magasins

CARTES MASTERCARD et VISA ACCEPTÉES

Au Conseil économique de la Côte-du-Sud

Nouveau patron et réorientation des efforts

♦ MONTMAGNY - Le Conseil économique de la Côte-du-Sud aura un nouveau commissaire industriel, le 15 septembre. Mais, c'est déjà toute une nouvelle orientation que le conseil d'administration vient de se donner, en mettant l'accent sur la consultation, la concertation et une vo-

lonté de redonner à la région de Montmagny un climat économique des plus favorables.

par Gilles PÉPIN

Ce qui vient de se produire au Conseil économique de la Côte-du-Sud (CECS), en somme, c'est exactement ce qu'avait exigé la ville de Montmagny (le plus gros bailleur de fonds après le gouvernement du Québec), en juin dernier: des changements majeurs à la direction ainsi qu'une réorientation des efforts du CECS, pour que cet organisme de promotion et de développement économique puisse jouer son rôle pleinement et harmonieusement.

On se souvient que le comité exécutif a congédié, le 25 juin, M. Gerald Guindon, qui était commissaire industriel depuis un peu plus de trois ans et que les trois membres de ce comité exécutif ont eux-mêmes démissionné, quelques jours plus tard. Il s'en est suivi un remaniement au sein du conseil d'administration, lequel est composé de 12 membres.

Depuis le 6 août, la présidence est assumée par M. Léandre Boutin, maire et homme d'affaires de Cap-Saint-Ignace.

Le comité exécutif a été élargi à cinq membres, parmi lesquels on trouve le maire de Montmagny, M. Gilbert Normand, à la vice-présidence, les industriels Roger Fortin, de la société Inglis, et Jean-Louis Lemieux, copropriétaire de Lemieux et Fils, ainsi que M. Jean-S. Pelletier, contrôleur des finances à la commission scolaire régionale Pascal-Taché, agissant à titre de secrétaire-trésorier au CECS.

Une transparence

Lors d'une conférence d'information qui a eu lieu à Montmagny, hier midi, le nouveau président Léandre Boutin a aussi annoncé que des comités viennent en outre d'être mis sur pied, dans l'esprit d'une recherche d'efficacité par l'engagement de nombreux travailleurs bénévoles. M. Pelletier, par exemple, est responsable de la planification financière, M. Fortin est au comité industriel, M. Lemieux favorisera les rencontres des gens d'affaires.

La priorité immédiate consiste

à trouver un nouveau commissaire industriel. L'offre d'emploi se terminera le 2 septembre et la nomination est en effet prévue pour le 15 septembre. En attendant, l'intérim est assuré par la commissaire adjointe en milieu rural, Mme Laurette Normand.

L'orientation de l'activité, a dit le président, sera faite en collaboration avec le commissaire industriel et à la suite de rencontres prochaines avec les dirigeants d'entreprises. Il est dès maintenant projeté la formation d'un comité qui aura pour tâche d'aider techniquement et financièrement l'expansion et la création industrielle. Le développement touristique est également au centre des préoccupations, de même que l'amélioration des relations entre employeurs et employés.

Ce qui caractérise cette nouvelle orientation, c'est un désir de transparence et une volonté d'entretenir une concertation avec les corporations de développement économique des circonscriptions voisines de Bellechasse et de L'Islet, dans le but de constituer une Côte-du-Sud forte.

Le président Léandre Boutin a promis de rédiger un rapport mensuel d'activités à l'intention des médias d'information.

Le maire de Montmagny, qui a en effet le mérite d'avoir provoqué la réorientation, était donc très heureux, hier. Il déclarait qu'il fal-

lait également se réjouir du dynamisme qui règne actuellement dans le monde industriel local. Cette ville

de 12.500 habitants connaît aussi un regain dans le secteur de la construction; au moins 60 loge-

ments y auront été ajoutés, cette année, et il y a en outre plusieurs projets industriels. ♦



Le maire de Montmagny, le Dr Gilbert Normand (à droite), a le mérite d'avoir provoqué la réorientation. Cette vignette nous le montre serrant la main du nouveau président, M. Léandre Boutin.

Masse accorde des subventions à huit PME de sa circonscription

♦ THETFORD-MINES - Le ministre fédéral de l'Énergie, des Mines, et des Ressources, M. Marcel Masse, a annoncé, hier, l'attribution de \$506.000 en subventions pour permettre à huit PME de s'implanter ou de réaliser des projets d'expansion qui nécessiteront des investissements de \$2.185.000 dans sa circonscription de Frontenac.

par Fortunat MARCOUX

C'est la compagnie "Les Fromages Princesse Inc." qui recevra la part la plus importante, soit \$150.000, pour agrandir et moderniser son usine de Plessisville. L'entreprise qui fabrique du beurre et du fromage cheddar et en grains, veut se lancer dans la production de fromages fins dont trois sortes qu'elle importe de France.

Cette compagnie connaît une expansion soutenue depuis qu'elle a déménagé à Plessisville ses installations de Princeville, il y a trois ans. La production a quintuplé. Le nombre d'employés est passé de quatre à 45. Seize emplois seront créés d'ici trois ans.

L'actuel projet d'agrandissement devait se concrétiser l'an dernier, mais il avait dû être retardé à

cause d'un problème de déversement d'égouts. Le réseau de la ville de Plessisville était insuffisant pour recevoir le nouveau débit des déchets de la PME situé en milieu rural. Les municipalités urbaine et rurale de Plessisville se sont entendues pour effectuer les travaux requis au coût de \$400.000.

Dynaflex Inc.

La société à capital de risque de la région de l'Amiante, "Poly-Actions Inc.", recevra une aide de \$100.000 pour relocaliser à Thetford-Mines une filiale qu'elle vient d'acquérir, "Dynaflex Inc.", de Richmond, près de Sherbrooke. Il s'agit d'une entreprise qui fabrique des boîtes d'engrenage, des réducteurs de vitesse, des pignons de chaînes à rouleaux et des engrenages à vis sans fin. Ces produits sont utilisés surtout dans la construction de machinerie agricole et de souffleuses. Le tiers de la production sera vendue à la firme Ber-Vac Inc., de Thetford, autre filiale de Poly-Actions.

A Thetford, Dynaflex a été déménagée dans l'ancienne usine d'embouteillage de produits Coca-Cola. Une quinzaine d'emplois seront créés.

Les coûts d'acquisition et de relocalisation de cette entreprise se

chiffreront à près d'un demi-million de dollars. La Société de développement industriel du Québec participe à ce projet en garantissant un prêt de \$200.000.

Une fonderie

D'autre part, la Fonderie de Thetford (1969) Inc. recevra une aide de \$120.000 dans le cadre du programme de développement industriel et régional pour moderniser ses installations et mettre au point de nouveaux produits pour le marché de l'exportation. La compagnie, qui doit investir \$480.000 dans ce projet, entend utiliser un alliage qu'elle a développé, pour fabriquer des marteaux pour concasseurs, des grilles, des battoirs et d'autres pièces utilisées dans les cimenteries.

Le secteur minier étant en décroissance, l'entreprise cherche à effectuer une percée dans des alumineries et des aciéries secondaires pour lesquelles elle construira des recouvrements de cuves de brûleurs et des marteaux déchiqueteurs d'automobiles.

Poly-Actions est l'actionnaire majoritaire de cette fonderie qui emploie 32 personnes.

Les autres entreprises qui bénéficieront de l'aide de l'État, sont:

la firme Produits BEM Inc., d'East-Broughton, \$63.500 pour agrandir et moderniser son usine au coût de \$261.000. La compagnie réorientée ses activités pour fabriquer des composantes de palettes en bois. Elle prévoit faire l'acqui-

sition d'un écorceur et d'une déchiqueteuse;

Huot et Gauthier Automatismes Inc. qui a obtenu \$23.750 pour investir \$95.000 dans l'implantation à Thetford, dans l'ancienne usine Bellevue, d'un atelier où l'on fabriquera des usines miniaturisées à des fins pédagogiques. Les deux jeunes promoteurs, Roger Huot et Steve Gauthier, entendent utiliser des techniques spécialisées comme la robotique et la pneumatique. Ces jeunes gens ont à leur actif la construction d'une usine d'embouteillage miniaturisée et entièrement automatisée pour le compte du cégep de Victoriaville. Neuf emplois seront créés.

La nouvelle compagnie, Acrylique Le-Bo Inc., qui veut établir à La Guadeloupe une manufacture d'articles décoratifs et utilitaires en acrylique. L'aide accordée est de \$22.500 alors que l'investissement requis est de \$102.000. Fabriqués en quantités limitées, les articles, qui appartiendront à la catégorie haut de gamme, seront vendus dans des boutiques de souvenirs et de cadeaux.

"Les Stores Pierre Pascal Inc." qui recevront \$13.250 pour ouvrir au début de 1987 un atelier spécialisé dans la confection de stores verticaux. Une deuxième phase prévoit la fabrication de toiles. Le coût d'implantation sera de \$85.000.

"Serres modulaires V.L.D. Inc." qui installeront à Thetford une petite usine de serres modulaires de jardin. L'aide promise est de \$13.000. Le coût du projet est de \$52.000. ♦

avis de demande d'un permis d'alcool

Régie des permis d'alcool du Québec

Toute personne, société ou groupement vise dans l'art. 60 du Code de procédure civile peut, par écrit motivé, assentiment et transmis à la Régie, s'opposer à une demande de permis ci-après énumérée, dans les 15 jours de la présente publication, ou s'il y a eu opposition, intervenir en faveur dans les 30 jours de cette publication.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée du certificat attestant de son envoi au requérant ou à son procureur, par poste recommandée, et être adressée à: La Régie des permis d'alcool du Québec, 1281, boul. Charest ouest, Québec, QC G1N 2C9.

Nom et adresse du requérant	Nature de la demande	Endroit d'exploitation
DOMINIQUE BOISSON-NEAULT, JOCELYN BOISSON-NEAULT ET DANIEL HENRY	Épicerie	143, boul. Bégin St-Anselme
2417-9376 QUÉBEC INC. Bar le 834	Augmentation de capacité et autorisation de danse-spectacles et projection de films dans 1 bar.	834, Commerciale St-Jean-Chrysostome
GAGNON ET BOUCHARD INC. Restaurant Le Coq-au-Vin	(1) Bar sur terrasse (1) Bar-danse et spectacles (modification des permis existants)	25%, Notre-Dame, (Place Royale), Québec
BRASSERIE GERMANIC INC. Restaurant 272, boul. L'Ormière	(1) Restaurant (1) Bar (demande amendée)	272, boul. L'Ormière Québec

Québec

Travaux publics Canada / Public Works Canada

OFFRE DE LOCATION

Des offres cachetées, visant la location de locaux figurant ci-après, adressées à l'Administrateur, finances et administration, Travaux publics, Canada, chambre 266, 2e étage, Gare maritime Champlain, Anse-au-Foulon, Québec, Québec, P.Q. G1K 4K1 et portant sur l'enveloppe la désignation et le numéro du projet, seront reçus jusqu'à 15 heures à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents d'offres par l'entremise du bureau de distribution des plans.

LOCATION

Appel d'Offres 86Q-237P - Proposition de location, locaux à usage de bureaux - Québec, Sillery, Ste-Foy, Que.

Superficie totale utilisable de 1493 mètres carrés à l'intérieur du périmètre suivant:

- NORD: la Falaise
- SUD: Cap Diamant
- EST: Rue Buade, Québec
- OUEST: Boul. Henri IV, Ste-Foy.

On peut aussi consulter les documents aux bureaux de poste de 3, rue Buade, Québec, 1264 rue Maguire, Sillery, et 1045 de l'Église, Ste-Foy.

Date limite: le mercredi 18 septembre 1986.

Renseignements: Evelynne Careau (418) 648-5975.

INSTRUCTION

Il ne sera tenu compte que des offres présentées sur les formules fournies par le Ministère et remplies selon les conditions établies dans les documents de soumission.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des offres.

Canada

appel d'offres

Gouvernement du Québec

Le ministère se réserve le droit de refuser toutes les soumissions présentées, même la plus basse.

Ministère de l'Environnement Direction générale des Ressources hydriques

Projet no. 11-B - Réparation et modification des éléments de chauffage des vannes de fond du barrage Sarigan, situé sur la rivière Chaudière à St-Georges, comté de Beauce-Sud.

Sont admises à soumissionner les entreprises qui ont leur établissement principal dans la province de Québec, qui détiennent la licence requise en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction, et qui auront obtenu les documents de soumission en leur nom.

Garantie de soumission: cautionnement de soumission remis par une compagnie légalement habilitée à se porter caution, au montant de: 10 000 \$

ou chèque visé à l'ordre du ministre des Finances ou obligations conventionnelles au porteur émises ou garanties par le gouvernement du Québec ou du Canada, et dont l'échéance ne dépasse pas cinq ans, au montant de: 5 000 \$

Les plans et devis, formules et documents de soumission peuvent être examinés et obtenus sur demande au Ministère de l'Environnement, Direction de l'hydraulique, 3900, rue Marly, Sainte-Foy (Québec), G1X 4E4, tél.: 644-6750 (Mlle Francine Denis).

Un versement de 10 \$ non remboursable, à l'ordre du ministre des Finances du Gouvernement du Québec est requis pour l'obtention de ces plans et devis.

Cloture des soumissions le 12 septembre 1986 à 15:00 heures

Bureau de la réception des soumissions 3900, rue Marly Sainte-Foy, Québec G1X 4E4

Le sous-ministre, Jean-Claude Deschênes

Québec

Transports Québec

APPELS D'OFFRES

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence de la Régie des Entreprises de Construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes lorsque requise et qui auront requis l'ensemble des plans et devis à leur nom.

Les endroits où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont:

- Service des Contrats Ministère des Transports 700 est, boul. St-Cyrille (20^e) Québec, Que. G1R 4Y9 Téléphone: (418) 644-8848
- Service des Contrats Ministère des Transports 255 est, Crémazie (1^{er}) Montréal, Que. H2M 1L5 Téléphone: (514) 873-8061

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni toute autre soumission.

Le sous-ministre, Pierre Michaud, ing.

Projet: 397-2617-6 - Réfection des garde-fous sur le pont enjambant la rivière Manicouagan (canal de fuite de Manic 1) et sur les ponts de la rivière Amédée sur la route 138, dans la municipalité de Base-Comeau ville, M.R.C. de Manicouagan, circonscription électorale de Saguenay.

Un versement de 5,00 \$ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

Garantie de soumission exigée: - cautionnement de soumission: 3 400,00 \$ ou chèque visé: 1 700,00 \$.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 700 est, boulevard St-Cyrille (20e), Québec, Que., G1R 4Y9.

Cloture de la réception des soumissions à: 15:00 heures le mardi, 9 septembre 1986.

Projet: 536-0910-6 - Consolidation par surcharge d'une savane pour la relocalisation de la route 112, dans la municipalité de Magog cité et Magog canton, M.R.C. Memphrémagog, circonscription électorale d'Orford. Longueur de 1 090 m ou 1,09 km.

Un versement de 10,00 \$ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

Garantie de soumission exigée: - cautionnement de soumission: 58 000,00 \$ ou chèque visé: 29 000,00 \$.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 700 est, boulevard St-Cyrille (20e), Québec, Que., G1R 4Y9.

Cloture de la réception des soumissions à: 15:00 heures le mardi, 16 septembre 1986.

Projet: 778-0912-6 - Terrassement, structure de la chaussée, revêtement en béton de ciment et bitumineux, construction de deux ponts, supersignalisation et installation d'un éclairage routier sur une section de l'autoroute 550, dans la ville de Hull, Communauté Régionale de l'Outaouais. Longueur de 2,91 km.

Un versement de 50,00 \$ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

Garantie de soumission exigée: - cautionnement de soumission: 645 000,00 \$ ou chèque visé: 322 500,00 \$.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 255 est, Crémazie (1er), Montréal, Que., H2M 1L5.

Cloture de la réception des soumissions à: 15:00 heures le mercredi, 24 septembre 1986.

Société des alcools du Québec

Appel d'offres

PROJET: PRODUITS PÉTROLIERS DOSSIER: SP-649

Des soumissions ayant pour objet la fourniture de divers types de produits pétroliers échelonnée sur une période d'un (1) an seront reçues au plus tard à 11:00 heures (heure locale), le 9 septembre 1986 par la Société des alcools du Québec, tel que stipulé au document d'appel d'offres.

Le document complet d'appel d'offres est disponible du lundi au jeudi (inclusivement) de 8:30 heures à 12:30 heures, de 13:30 heures à 17:00 heures et le vendredi de 8:30 heures à 12:30 heures, aux adresses suivantes:

- SIÈGE SOCIAL: 905 Ave de Lorimier Montréal, QC H2K 3V9
- CENTRE DE DISTRIBUTION DE MONTRÉAL: 2021 des Fûtailles Montréal, QC H1N 3M7
- CENTRE DE DISTRIBUTION DE QUÉBEC: 2900 rue Einstein Ste-Foy, QC G1X 3X4

Le document complet d'appel d'offres est disponible gratuitement.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société des alcools du Québec et ayant une place d'affaires au Québec sont admises à soumissionner.

La Société des alcools du Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Pour la police, le but de Sherrill était clair

♦ EDMOND, Oklahoma (AP) - Des employés ébranlés ont repris le travail hier au bureau de poste ou, mercredi matin, Patrick Henry Sherrill a tué 14 de ses compagnons de travail avant de s'enlever la vie. De son côté, la police a annoncé qu'elle avait trouvé des magazines traitant d'aventures de mercenaires et de la vie en Union soviétique au domicile du tireur.

Les policiers ont dit qu'ils croyaient toujours que les difficultés qu'avaient rencontrées Sherrill au travail, notamment la menace de congédiement dont il avait été l'objet 24 heures avant la tragédie, étaient les principaux facteurs expliquant son comportement. Les enquêteurs ont précisé qu'ils n'avaient trouvé aucun indice au domicile de Sherrill qui aurait pu les faire changer d'idée.

Cinq des blessés de la fusillade étaient encore hospitalisés hier, dont deux dans un état décrit comme étant sérieux mais stable.

C'est dur

"Ca va aller," a déclaré Jerry Reed, un postier de retour à son travail, hier. "Mais c'est dur de reprendre le boulot."

"Il règne une drôle d'atmosphère dans le bureau de poste," a ajouté Ron Blackwell, un autre postier. "C'est si tranquille à l'intérieur."

Les employés n'étaient pas requis de se présenter au travail hier mais un seul des 80 travailleurs qui ont échappé aux balles du tireur a préféré rester chez lui. Comme d'habitude, le bureau de poste a ouvert ses portes aux clients à 8 h du matin.

A l'extérieur de l'édifice en briques d'un étage, il y avait des douzaines d'arrangements floraux déposés sur le gazon par la population d'Edmond.

A Oklahoma City, où Sherrill vivait dans une modeste maison, la police a trouvé dans la cuisine une assiette avec des restes d'œufs brouillés. "Apparemment, il s'est préparé son déjeuner comme il le faisait chaque matin," a déclaré le lieutenant Ron Cavin à une conférence de presse donnée par la police. "Nous n'avons rien trouvé qui puisse nous porter à croire qu'il n'avait pas prévu revenir à la maison après son travail."

Les policiers ont aussi trouvé une carabine défectueuse, deux pistolets à air comprimé, un fusil à air comprimé ainsi que plusieurs boîtes de munitions.

Ils ont aussi mis la main sur plusieurs exemplaires de la revue Soldier of Fortune, deux numéros du magazine Soviet Life, des vidéo-cas-

settes de la série télévisée World at War ainsi qu'un livre pour l'apprentissage de la langue russe.

"Nous n'avons tiré aucune conclusion au sujet de ce que nous avons trouvé. Nous voulons simplement vous informer de ce qui se trouvait chez lui," a déclaré un autre policier, le lieutenant Mike Woodridge.

Le lieutenant Woodridge a indiqué que le rapport préliminaire du coroner précisait que la plupart des tués n'avaient reçu qu'une balle mais que certains avaient été touchés par deux projectiles, ce qui confirme la réputation de tireur d'élite que possédait Sherrill.

Confusion

Des versions contradictoires ont circulé hier au sujet de ce qui s'était passé entre Sherrill et ses superviseurs la veille du drame.

"Il n'a pas été réprimandé," a soutenu Richard Carleton, un cadre régional du service postal. "Il s'agissait simplement d'une discussion sur la nature de son travail et cela pouvait porter sur sa façon de s'habiller, son comportement avec les gens ou son attitude au bureau."

De son côté, le lieutenant Woodridge a dit que deux superviseurs, Bill Bland et Rick Esser, avaient parlé à Sherrill. Esser a été tué mais Bland, qui s'en est tiré, a raconté aux policiers que lui et son collègue avaient déclaré à Sherrill que son travail était insatisfaisant et qu'il serait congédié s'il n'y avait pas amélioration.

Gene Bradshaw, vice-président du syndicat des employés des postes du secteur d'Oklahoma City, a révélé hier que Sherrill avait téléphoné mardi au bureau du syndicat pour demander un transfert. Le préposé lui a répondu de faire une demande écrite.

"Il était très, très enragé. Il saurait et disait qu'il exigeait d'être transféré," a dit Bradshaw.

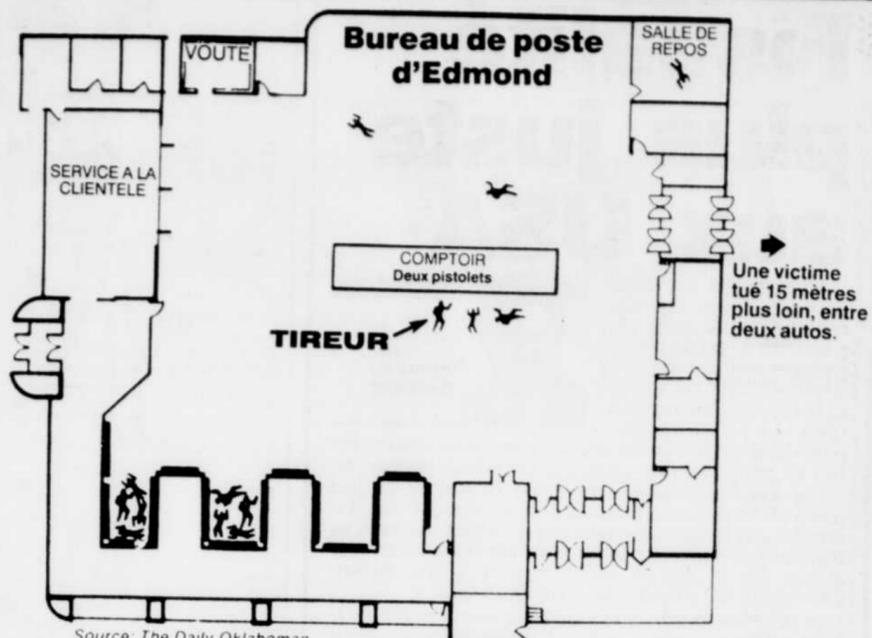
Commando en fuite après l'attaque d'un train postal

♦ MARSEILLE, France (AFP) - Un commando d'une dizaine d'hommes armés de mitraillettes et de pistolets a été forcé de prendre la fuite, abandonnant son butin, après avoir attaqué un train postal, dans la nuit de mercredi à jeudi.

Les bandits avaient fait stopper le train en sabotant un signal, près de la ville d'Arles. Au moment où ils s'approprièrent à mettre à bord de trois autos une vingtaine de sacs de valeurs, la police, prévenue par un témoin, est arrivée.

Des membres du commando ont alors ouvert le feu mais aucun policier n'a été touché. Les bandits ont réussi à se sauver en forçant des automobilistes à les emmener. Un conducteur qui avait refusé de s'arrêter a reçu une balle à la mâchoire.

Cette attaque de train postal, qui n'est pas sans rappeler le célèbre vol à bord du train Glasgow-Londres, est la cinquième à survenir en France depuis le début de 1985.



Ce plan du bureau de poste indique où ont été trouvées les victimes de la fusillade et le cadavre de Sherrill, au bureau de poste d'Edmond.

Un passionné des armes à feu

♦ EDMOND, Oklahoma (AFP) - Solitaire, sans femme ni enfants, dérivant d'un emploi à l'autre et passionné d'armes, le postier américain qui a tué mercredi 14 de ses collègues ressemblait par bien des aspects au portrait robot d'auteurs de massacres similaires aux Etats-Unis.

par Jean-Leon VANDOOORNE

Pat Sherrill, 44 ans, trapu, la calvitie avancée mais la moustache abondante, vivait seul dans une modeste maison blanche qu'il avait partagée avec sa mère jusqu'au décès de celle-ci, il y a une dizaine d'années. Les enfants du quartier avaient donné le surnom de "Pat le cinglé" à cet ancien "marine" qui n'avait jamais vu le feu.

Menacé d'être licencié, il a abattu mercredi en 15 minutes, au petit matin, 14 de ses collègues, souvent à bout portant, sans dire un mot, achevant calmement les blessés, avant de se donner la mort dans un bureau de poste d'Edmond cerné par la police.

"Je ne l'ai jamais vu sourire ou rire. C'était un chat errant, un pervers s'arrêtant sur les pelouses pour regarder les femmes dans leurs salles de bains. Il croyait toujours que les enfants riaient de lui

et avait essayé d'en corriger plusieurs": ses voisins n'ont pas caché le peu de sympathie qu'ils éprouvaient pour Sherrill, avec lequel ils avaient peu de contacts.

Ses rares amis, compagnons de randonnées à vélo - l'une des passions de Sherrill avec les armes et les communications entre radios-amateurs - n'acceptent cependant pas ces descriptions trop négatives.

"C'était un homme athlétique, qui ne fumait et ne buvait pas. Il n'élevait jamais la voix. Il était intelligent, juste un peu différent", ont déclaré trois d'entre eux.

Athlète remarquable

Né dans la localité rurale de Watonga, dans l'Oklahoma, pendant la Deuxième Guerre mondiale dont son père n'est pas revenu, Pat n'attire pas l'attention de ses professeurs, sinon pour ses bons résultats en sport et des notes un peu au-dessus de la moyenne. "C'était un athlète remarquable, aimant la compétition", se rappelle son entraîneur d'alors, qui a d'abord refusé de croire que son ancien élève était l'auteur du carnage.

Après un an à l'université, Pat Sherrill s'engage en 1962 dans le corps des fusiliers marins qu'il quitte au bout de deux ans avec le

grade de caporal, et la passion des armes à feu.

Des lors, il erre d'un emploi à l'autre et vient habiter avec sa mère dans un quartier modeste d'Oklahoma City. Il découvre la radio amateur, et les antennes recouvrent bientôt sa pelouse mal tondue, créant des interférences avec les téléviseurs des voisins.

Il y a 16 mois, Sherrill est embauché par les postes, où il gagne \$9.35 de l'heure. Mais bientôt son travail laisse à désirer: il revient avec 2 à 3 heures de retard de ses tournées, et plusieurs plaintes arrivent sur le bureau de ses chefs. La veille du drame, ceux-ci l'avertissent qu'il risque d'être licencié. Sherrill téléphone le soir à l'un des délégués syndicaux locaux, Larry Berceci, mais ne peut le joindre, selon ce dernier.

Le président du syndicat des postiers, M. Vincent Sombrotto, a accusé mercredi soir les responsables régionaux des postes d'avoir, par des intimidations et des pressions, créé une atmosphère de coercition dans les bureaux, où le nombre de plaintes syndicales est plus élevée que la normale. Il s'agit là de propos "irresponsables" dans le cadre de cette tragédie, a rétorqué l'administration des postes.

La Maison-Blanche renvoie la balle de la date du sommet à Moscou

♦ SANTA BARBARA (AFP) - La Maison-Blanche a confirmé hier à Santa Barbara (Californie) que des experts américains et soviétiques du désarmement se rencontreraient les 5 et 6 septembre à Washington pour continuer leurs travaux entamés la semaine dernière à Moscou.

Le porte-parole de la présidence, M. Larry Speakes, a toutefois précisé que ces spécialistes n'avaient pas prévu de parler de la date d'un nouveau sommet Reagan-Gorbatchev et a appelé l'URSS à se mettre au travail à ce sujet tout

comme dans les discussions sur le désarmement.

"Nous ne sommes pas au courant de discussions spécifiques sur la date du sommet", a-t-il dit à propos d'informations du Washington Post selon lesquelles Moscou et Washington discutaient d'un possible sommet entre le 17 novembre et le 5 décembre prochains aux Etats-Unis.

La balle est dans le camp soviétique pour la date du sommet, a-t-il ajouté. Le président Ronald Reagan et le leader soviétique M. Mikhail

Gorbatchev étaient convenus lors du sommet de Genève en 1985 de tenir un nouveau sommet en 1986 aux Etats-Unis.

M. Speakes a évoqué la série peut-être sans précédent de rencontres soviéto-américaines en cours, soulignant qu'il y avait des progrès dans beaucoup de ces conversations. Ces rencontres ont pour but de préparer les entretiens des chefs des diplomates des deux pays, MM. George Shultz et Edouard Chevardnadze, les 19 et 20 septembre, en vue du sommet.

EN BREF

Suède: ministre menacé

♦ STOCKHOLM (AFP) - Le ministre suédois de la Justice, M. Sten Wickbom, a reçu par courrier une menace de mort au cas où le meurtrier d'Olof Palme ne serait pas arrêté d'ici le 28 août prochain, a annoncé hier à Stockholm l'agence de presse suédoise TT. Selon cette source, la lettre envoyée au ministre suédois de la Justice est signée "Le tribunal du peuple". La police suédoise juge cette menace très sérieuse, a déclaré

l'intendant de la police Kurt Malmstrom, qui a précisé que le dispositif de sécurité autour du ministre de la Justice avait été renforcé. La lettre de menace de mort adressée à M. Wickbom se termine en ces termes: "Nous te tenons comme personnellement responsable de l'enquête. Si le meurtrier n'est pas arrêté avant le 28 août, tu seras jugé en tant que 'hors-la-loi' et exécuté."

Attentats à la bombe revendiqués

♦ AMSTERDAM (AP) - Les deux attentats à la bombe d'hier matin à Amsterdam, qui ont endommagé un bâtiment abritant le Comité d'organisation des Jeux olympiques aux Pays-Bas et une antenne parabolique d'une station des PTT pour protester contre la candidature de la ville pour les JO de 1992, ont été revendiqués par un groupe jusqu'ici inconnu, a annoncé la police. Les attentats, qui n'ont pas fait de vic-

times, ont été revendiqués dans la journée par un mouvement se présentant comme "Dans le commando bleu" des "Cellules révolutionnaires", selon la police. Un correspondant anonyme a téléphoné à une radio pour lui indiquer où se trouvait un document de huit pages revendiquant les faits et soulignant que les Jeux olympiques sont "seulement pour les riches".

Réfugié soviétique aux USA

♦ MILWAUKEE (AP) - Un responsable commercial soviétique qui avait dû être hospitalisé alors qu'il visitait une usine soviétique de tracteurs à Milwaukee (Wisconsin) vient d'obtenir l'asile politique aux Etats-Unis, a annoncé hier le département d'Etat. Un porte-parole du département d'Etat a identifié cet homme comme M. Georgi Gindra, 48 ans, sous-directeur général de la Belarus Machinery USA Inc, filiale à 100 pour 100 de

Tratorexport à Moscou. Par ailleurs, deux équilibristes du Cirque de Moscou qui avaient fait défection début août en Argentine et obtenu l'asile politique aux Etats-Unis ont annoncé mercredi qu'ils feraient leurs débuts américains le 1er octobre à Miami. Nikolai et Bertalina Nikolski seront en haut de l'affiche du Circus USA, selon David Mobbs, leur nouvel agent et propriétaire du cirque.

Graves inondations en Inde

♦ NEW DELHI (AFP) - Les inondations provoquées par les pluies de mousson dans l'Etat méridional d'Andhra Pradesh ont fait 161 morts, des milliers de sans-abri et

causé des dégâts dans 614 villages, a annoncé hier à New Delhi l'agence de presse indienne PTL. L'armée est intervenue pour renforcer les équipes de secours.

Pour lui dérober le fruit de 18 années de recherche sur les gorilles Fossey aurait été assassinée par un collègue américain

♦ KIGALI (AFP) - La naturaliste américaine Dian Fossey pourrait avoir été assassinée en décembre dernier au Rwanda, centre de l'Afrique, par un de ses collègues américains déterminé à lui dérober le fruit de 18 années de recherche sur les gorilles de montagne, si l'on en croit des sources judiciaires informées au Rwanda.

Le cadavre de Dian Fossey, 53 ans, assassinée avec une extrême sauvagerie au cours de la nuit précédente, avait été retrouvé le 29 décembre dernier dans sa case retirée au coeur de l'épaisse forêt qui recouvre, en haute altitude, la chaîne des volcans Virunga, au nord du Rwanda, près des frontières ougandaise et zairoise.

L'apparence rituelle du meurtre - le visage de Dian Fossey était lacéré à la machette - avait, selon les premiers témoignages de garde-chasse près des lieux du crime, orienté les enquêteurs sur la piste de braconniers locaux. La bouche de la naturaliste avait été mutilée comme si l'on avait voulu montrer que Dian Fossey parlait trop, selon les mêmes témoignages.

Dans sa lutte inlassable pour la protection des gorilles de montagne (Gorilla beringei), Dian Fossey s'était en effet trouvée plus d'une fois engagée dans un conflit sans merci avec les braconniers qui hantent la région à la poursuite des

grands primates menacés de totale disparition.

Les trophées, mains et têtes, arrachés aux gorilles trouvent, discrètement, acquéreurs à grands prix sur les marchés occidentaux.

Le contexte du meurtre avait également convaincu les policiers que seuls des familiers de la victime pouvaient en avoir été les auteurs.

Depuis, il est apparu, selon le parquet de Ruhengeri, la ville du nord du Rwanda la plus proche des lieux du meurtre, que le témoin n°1 dans cette affaire n'était pas un braconnier. Les soupçons de la justice rwandaise se sont au contraire tournés depuis plusieurs mois vers un confrère américain de la naturaliste, Wayne Richard McGuire, qui vivait à moins de 300 mètres de la case de la victime. Selon des sources informées auprès du parquet de Ruhengeri, des indices "très sérieux et concordants" ont été réunis contre M. McGuire.

Le chercheur, contre lequel un mandat d'amener international a été lancé, a disparu du Rwanda depuis juillet dernier. Celui-ci, selon les enquêteurs, préparait un doctorat de l'université d'Oklahoma. A Kigali, on laisse entendre que le mobile du crime pourrait avoir été le vol des travaux de recherche poursuivis depuis 18 ans par Dian Fossey.

autre nature a été écartée, la plupart des objets de valeur dont s'enrichissait Dian Fossey ayant été retrouvés dans sa case.

Les policiers sont en tout cas prêts à déposer, très prochainement, un dossier complet sur cette affaire devant le tribunal de Ruhengeri, selon une source autorisée au parquet de la ville. En l'absence du principal inculpé, cinq ressortissants rwandais, également impliqués, seront appelés à la barre, a-t-on appris de même source.

Auteur d'un livre de référence sur les gorilles de montagne, "Gorillas in the Mist" (Gorilles dans la brume, traduit en français sous le titre "13 ans chez les Gorilles"), Dian Fossey avait été soutenue dans ses travaux dès le début des années 60 par le paléontologue kenyan Louis Leakey. Elle avait pu poursuivre ses recherches grâce à des subventions de la National Geographic Society américaine (elle contribuait régulièrement au National Geographic Magazine), et de la Fondation Wilkie.

Affirmant pouvoir communiquer avec ses amis primates, des gorilles qui mesurent souvent plus d'1m80 pour près de 200 kg, elle avait entretenu avec l'un d'eux, Digit, une

relation de confiance et d'amitié. Digit devait lui-même être tué, huit ans avant son "amie américaine"

par des braconniers. Dian Fossey avait demandé à être enterrée auprès de Digit, la où elle avait

passé le plus clair de sa vie à tenter de comprendre et défendre les gorilles.



Un mandat d'amener international a été émis contre Wayne Richard McGuire que la police rwandaise soupçonne de participation au meurtre de la naturaliste américaine Dian Fossey en décembre dernier. On voit ici la célèbre scientifique au milieu de ses chers gorilles avec lesquels elle tentait d'entrer en communication. Cette photo a été prise en 1982.

LA PAGE ÉDITORIALE LE SOLEIL

Président du conseil et Éditeur
JACQUES-G. FRANCOEUR
Rédacteur en chef et Éditeur adjoint
ALAIN GUILBERT

Président et directeur général
PAUL-A. AUDET
Directeur de l'information
GILBERT ATHOT

Vice-président et trésorier
CHARLES-A. POULIN
Directeur de l'édition
JACQUES DUMAIS

Fiscalité plus juste aux USA

Les Etats-Unis ont franchi ces derniers jours une étape essentielle d'une réforme en profondeur de la fiscalité. Les premières analyses des effets du projet adopté par le Sénat et la Chambre des représentants, en fin de semaine, démontrent que les chambardements prévus pour 1988 touchent en priorité les deux extrémités de l'échelle des revenus.



par **Raymond GIROUX**

Une étude préparée pour le compte du *New York Times* révèle que les gens les plus à l'aise paieront 80 pour 100 de plus d'impôts avec les nouvelles règles du jeu. En bas de l'échelle, les contribuables mal nantis profiteront d'une baisse d'impôts de 25 pour 100. Et plus bas encore, entre six et huit millions d'Américains ne paieront plus d'impôts du tout.

Le président Reagan, avec l'appui des sénateurs Bob Packwood, républicain comme lui, et Bill Bradley, démocrate, reçoit tout le crédit d'une remise en ordre de la fiscalité dans une orientation nettement plus progressiste. Car dans ce dossier, la volonté de simplifier le régime pour le rendre plus efficace concordait avec l'objectif d'une plus grande équité.

Cette réforme, dans un premier temps, ne fait pourtant que corriger certains effets néfastes de l'inflation du début des années quatre-vingt. Les démunis bientôt déchargés du fardeau de l'impôt n'en payaient pas avant la crise. Mais la hausse artificielle de leurs revenus ces dernières années les ayant rattachés aux tables d'impôts, une situation qui en réalité contribuait à les appauvrir.

Elle rectifie par ailleurs le faux tir à la mode depuis longtemps autant aux Etats-Unis qu'au Canada: les élus ont littéralement mis la hache dans les abris fiscaux, utilisés uniquement par les riches pour payer moins d'impôts. La clientèle électorale du président n'apprécie certes pas ce coup de jarnac, mais elle paraît comprendre les impératifs économiques qui le soutiennent. Car ces abris alimentent en général des détournements de fonds à des fins absolument inutiles à l'économie du pays.

Le monde politique a toutefois dû céder à deux exceptions majeures: le poids électoral des propriétaires de résidences a empêché que l'on retire la déductibilité des frais hypothécaires, et le puissant lobby du pétrole a réussi à conserver les abris fiscaux pour les entreprises qui explorent.

Et il faut se méfier des milieux éducatifs et "charitables". La réforme fiscale sabre dans la clientèle privilégiée des campagnes de souscription pour les hôpitaux, collèges et universités du secteur privé en plafonnant les fonds déductibles. Le réaganisme privatiseur résistera mal à l'idée d'opposer son veto à cette mesure, le président ayant toujours penché idéologiquement vers ces institutions non-étatiques.

Certains économistes craignent un impact négatif de la réforme sur l'économie dans son ensemble car les entreprises verront leur fardeau fiscal augmenter. Leur libéralisme oublie toutefois qu'un gouvernement qui abandonne le dirigisme des épargnes qu'implique une pluie d'abris fiscaux ne peut qu'assainir l'économie, non la gâcher.

L'Amérique se montre en bonne voie de rétablir une certaine justice fiscale. Il est vrai que rien dans la réforme ne prévoit de correctifs pour contrer un éventuel retour de l'inflation, comme rien ne garantit que les politiciens ne tenteront pas de gagner des votes en reprenant la vieille pratique des privilèges fiscaux accordés en échange d'autres faveurs législatives.

Mais pour le moment, tous les Américains gagnent au change. Il leur suffit de garder l'oeil sur leurs élus. De ce côté de la frontière, il faut inviter le ministre des Finances, Michael Wilson, et ses collègues des provinces, à ne pas rater l'échéance de 1988. Oseraient-ils s'affirmer moins progressistes que M. Reagan?

BLOC-NOTES

Sauvetage réussi

Le programme "Rues principales" mis en oeuvre il y a un an à Sainte-Marie, en Beauce, par la Fondation canadienne pour la protection du patrimoine, a permis au centre-ville de l'endroit de connaître un regain d'activités économiques et aux citoyens de retrouver la fierté de leur rue principale. Un centre-ville vieilli et déserté reprend vie pour redevenir l'âme de la municipalité.

La dégénérescence des centre-ville crée un problème majeur à des centaines de municipalités au Québec avec les centres commerciaux qui pullulent dans les banlieues depuis près d'un quart de siècle. La possibilité d'attirer plus de clients grâce à de meilleurs services a poussé les commerçants à quitter un milieu qui correspondait pourtant beaucoup plus aux racines des citoyens. L'ampleur de la perte sociale et économique a mis des années à se révéler et les gouvernements encouragent maintenant les municipalités à intervenir; celui du Québec a créé un programme triennal de \$57 millions, il y a deux ans, sous le nom de Revicentre.

Une centaine de municipalités ont puisé dans ce budget, mais la municipalité de Sainte-Marie sert en plus de terrain d'essai au programme de l'organisme sans but lucratif qu'est la fondation, une filiale d'Héritage Canada. Le succès remporté jusqu'à maintenant devrait permettre de sélectionner facilement 16 autres villes québécoises pour profiter de l'expertise et de la documentation de la fondation en plus des subventions gouvernementales.

L'organisme base son intervention sur la mise en valeur et la promotion de la personnalité de chacune des communautés. Un coordonnateur recherche les solutions propres au milieu et les développe avec les gens sur place. Les villes du Québec ont toutes des richesses humaines, économiques et architecturales particulières qui font l'originalité de chacune de leurs rues principales que seul un bon encadrement professionnel et technique peut restaurer en minimisant les risques de bévue.

On constate facilement, en sillonnant la province, que de nombreuses administrations municipales laissent dépérir leur centre-ville. Des commerces et des habitations sont abandonnés, placardés, en plein coeur de ville ou de village. Pourtant, les outrages du temps et l'indifférence des autorités créent un climat de désolation peu propice à un essor économique et coûteux cher à l'ensemble des contribuables quant il faut investir pour éviter de ressembler à un village fantôme. La protection du patrimoine et de la qualité de vie c'est aussi la mise en valeur des particularités de nos rues principales.

Vianney DUCHESNE



LETTRES AU SOLEIL

Notre médecine de dépanneurs

Depuis quelques années, les crises se sont succédé: le service d'urgence des hôpitaux de Montréal, l'urgence de l'hôpital du Saint-Sacrement, la crise plus récente du service d'anesthésie à l'Hôtel-Dieu de Québec. Partout, nous avons la démonstration d'un très profond malaise dans les hôpitaux. Depuis quelques années parallèlement, nous avons eu coupures, restrictions et réaménagements budgétaires et encore coupures dans les budgets hospitaliers.

Le gouvernement s'est approprié en 1960 le réseau hospitalier. Le but de ce geste était d'hospitaliser les malades et leur prodiguer les soins requis par leur état, le tout gratuitement. Il ne faut jamais perdre ce but, même si on a ajouté un organigramme impressionnant d'administrateurs dans chacun des hôpitaux (on a surmul-

tipli le nombre de cadres administratifs).

Dans un hôpital de 500 lits, nous avons: un cadre pour 5 malades; une infirmière autorisée pour 5 malades; le soir, nous avons: une infirmière pour 6 malades; et les fins de semaine, la nuit: une infirmière pour 13 malades.

Combien a coûté la gérance des coupures? La gérance de la récession s'est faite à quel prix? Durant cette récession de 1982 à 1984, les CRSSS, dont le mandat est de coordonner et de planifier les hôpitaux d'une région donnée, ont coûté \$28 762 900 pour la seule année 1983-1984; les CLSC ont coûté \$231 941 000 pour la même période...

Peut-on conclure qu'il a fallu beaucoup d'administrateurs (au sens large) pour pouvoir compter, évaluer, peser, décider où on allait

couper? Et finalement, on a coupé sur le renouvellement des instruments chirurgicaux; on a coupé sur le renouvellement des appareils d'anesthésie; on a diminué le nombre d'infirmières aux salles d'opération; on a fermé certaines salles d'opération; on a diminué le nombre d'anesthésistes autorisés et ainsi beaucoup retardé les interventions chirurgicales, annulé des soins aux malades, allongé l'hospitalisation, réussi à compromettre la qualité des soins et à mettre le tout sur le dos des médecins. Opération parfaitement réussie!

Evidemment, ce sont encore les médecins qui crient et nous passons pour des gens qui veulent toujours plus d'argent...

Politiquement, les grands malades ne protestent pas.

La situation éclate actuelle-

ment. A force de remplacer des bouts de tubes d'anesthésie, la situation devient dangereuse.

On a voulu tout donner: gratuité totale et accessibilité totale. Ces mots portent à faux. Ces situations sont impossibles, mais la politique électorale à court terme les ont imposées à la population.

On avait omis de calculer le coût des améliorations scientifiques ou peut-être veut-on tout simplement réduire au stade d'hôpitaux de dépannage des hôpitaux universitaires...

La volonté gouvernementale semble se satisfaire d'une médecine de dépanneurs. Ce n'est pas cependant ce qu'elle vend à la population.

Les coupures ont empêché l'entretien et le remplacement graduel des appareils scientifiques et l'usure de ces derniers est très rapide, leur durée d'usage, très courte. Et pourtant, on change régulièrement les voitures affectées aux différents ministères tandis qu'on nous demande cependant de rafistoler à la corde les instruments qui nous servent à soigner la population.

Dans les années 70, chacun payait, à part son impôt, son assurance-maladie; on avait un peu conscience qu'on payait. Depuis ce temps, non seulement l'assurance-maladie est-elle intégrée à l'impôt, mais elle n'est payée que par les patrons des entreprises, de sorte que personne d'autres que les patrons n'a conscience de contribuer à l'assurance-maladie. On a voulu donner à l'ensemble de la population l'impression qu'elle n'avait rien à payer. (On est très loin du ticket modérateur lorsqu'on ne paie même pas son assurance).

Et l'assurance-hospitalisation, qui s'en soucie?

Y aurait-il autant de CRSSS si l'on confiait à l'administration privée le mandat de gérer les sommes consacrées à l'hospitalisation? Y aurait-il autant d'échelons administratifs avant d'arriver au malade? Combien de millions pourrait-on économiser par hôpital?

Louis Savard
Infirmier
Ste-Foy

Paul Savary, M.D., F.R.C.S.(c)
Oto-rhino-laryngologiste
Québec

Je suis exploité par l'Etat!

(Lettre adressée à la ministre Thérèse Lavoie-Roux)

(...) Lorsque le gouvernement négocie avec les infirmiers(ères), le mythe du deuxième salaire revient en surface. Oui, c'est vrai qu'il y a 95 pour 100 des infirmiers(ères) du Québec qui sont de sexe féminin, malgré tout il y en a quand même 5 pour 100 de sexe masculin qui doivent gagner leur vie et celle de leur famille avec ce salaire et il y a aussi des femmes chefs de famille.

Nous ne sommes plus en 1960 où les hommes avaient le monopole de la gestion financière; nous vivons en 1986 et les femmes d'aujourd'hui ont autant de responsabilités que les hommes. En tant que femme, Madame Lavoie-Roux, vous êtes bien placée pour le savoir.

D'autres composantes semblent être oubliées lors de la détermination de nos salaires. L'une d'elle est la formation scolaire de l'infirmier(ère). En 1986, on exige un diplôme d'études collégiales ou un baccalauréat. Si je compare mon salaire à d'autres salariés ayant un D.E.C. je m'aperçois que je ne suis pas très bien payé.

Ne citons qu'un exemple: D.E.C. en informatique, 1er échelon: \$25,000 par année; D.E.C. en techniques infirmières, 1er échelon: \$21,000 par année.

Passons maintenant à une deuxième composante oubliée: les responsabilités professionnelles de l'infirmier(ère). Si nous comparons encore les deux mêmes titres d'emploi, l'employé en informatique qui fait une erreur retarde le travail de son entreprise et provoque une perte monétaire à cette entreprise. Cet employé risque d'être suspendu pour son erreur ou peut perdre son emploi.

L'infirmier(ère) qui fait une erreur de médicaments administré à un patient peut causer une mort. En plus de perdre son emploi, cet employé risque d'être radié de l'O.I.I.Q. et risque même d'être emprisonné pour négligence criminelle. Je considère donc être sous-payé face aux responsabilités que j'assume: je crois même être exploité par le gouvernement provincial.

Enfin, parlons de nos conditions de travail. Vous voulez diminuer la quantité de nos vacances, nos congés de maladie et d'autres conditions que je ne citerai pas.

Je ne sais pas si vous avez déjà

expérimenté le travail dans nos hôpitaux de 1986. Ces chers hôpitaux qui ont constamment des problèmes de surcharge de patients insatisfaits qui passent leur temps à engueuler les salariés.

Oui, il y a beaucoup d'absences pour cause de maladie chez les employés du secteur public, mais diminuer nos avantages sociaux n'aurait comme effet que d'augmenter le "burn out" chez les infirmiers(ères) et d'augmenter du fait même les absences pour maladies.

Si notre gouvernement continue à s'acharner sur les infirmiers(ères), la pénurie grandira davantage car il y a de plus en plus de mes confrères et consœurs qui cherchent d'autres emplois ou qui partent en Ontario et aux Etats-Unis.

La population québécoise devra bientôt se faire soigner par des gens ayant peu d'expérience et de compétences étant donné qu'assitôt que l'infirmier(ère) maîtrise bien son emploi, elle (il) quitte le réseau des affaires sociales pour un travail plus agréable.

Que l'humain passe avant l'animal...

(Lettre adressée au président de la Commission d'enquête sur les services de santé et les services sociaux)

L'Etat québécois consacrait l'an dernier 7,5 milliards de dollars en soins de santé et 29 millions à la recherche médicale.

On a choisi de se doter d'un des meilleurs systèmes de santé au monde. Malheureusement, c'est aussi l'un des plus chers. Si, comme on le dit, c'est aussi l'un des plus efficaces, je me demande pourquoi il est parfois plus simple, souvent plus rapide et toujours tellement moins coûteux de soigner un animal malade qu'un de nos congénères...

Il m'apparaît notamment impérieux qu'une pré-médecine vienne décongestionner les salles d'attente des hôpitaux et des cabinets de médecins. La plupart des

consultations médicales, semblait-il, sont accaparées par des maux bénins: grippe, renouvellement de contraceptifs, foulures, eczéma, etc.

Il serait facile de confier à un corps médical intermédiaire le soin d'exercer un rôle tampon en matière de consultation. La disponibilité probablement imminente de systèmes-experts constituerait pour ce corps pré-médical un adjuvant "nouveau" susceptible d'accélérer considérablement le pré-diagnostic.

Le patient, qui aurait moins à mériter ce nom, remplirait au préalable un questionnaire pertinent, en mode interactif, dont les résultats seraient automatiquement confrontés à son dossier antérieur (dans une banque de données centrale).

Une carte des diagnostics possibles assortis des tests supplé-

mentaires nécessaires ou accessoires serait générée par le système-expert; un groupe me semble a priori posséder les qualités pour exercer cette pré-médecine: il s'agit des infirmiers et infirmières détenteurs de diplômes universitaires.

Cette proposition de pré-médecine nécessite un examen sérieux, nonobstant les hauts cris que ne manqueront pas d'émettre les praticiens de la carte-soleil, avec "l'intérêt du public" en toile de fond. Des événements récents en Ontario et ailleurs nous ont singulièrement inquiétés à cet égard.

Il serait par ailleurs judicieux que les "bénéficiaires" de services médicaux reçoivent une fois l'an un carton retournable li le renseignant sur les services médicaux "consommés" pendant l'année en

cours, avec les coûts nets correspondants, 2) les enjoignant de confirmer ces renseignements, 3) leur demandant leurs commentaires sur les soins subis ou sur les services consommés.

Une évaluation globale et particulière des services médicaux pourrait ainsi se faire, avec une plus-value considérable en matière de statistiques médicales. Ces données pourraient permettre de "dépister" les institutions hospitalières plus efficaces et de récompenser les professionnels les plus performants. Elles pourraient en outre fournir des informations épidémiologiques irremplaçables...

Le directeur général de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences...

Guy Arbour
Montréal

MONTREAL

Dupras: "Moi, je ne suis pas M. Jello"

Le candidat à la mairie de Montréal, M. Claude Dupras, a dit au journal LE SOLEIL, hier, qu'il a l'intention de tenir fermement son bout dans la guerre des aéroports qui vient d'éclater dans la métropole. Pour M. Dupras, l'avenir de Montréal exige que soient maintenus ouverts les aéroports de Dorval et de Mirabel. Face à la concurrence féroce de Toronto, la métropole québécoise se paierait le luxe de saboter des installations portuaires des plus modernes à Mirabel? C'est insensé, dit M. Dupras.

par **Richard DAIGNAULT**



Mais voilà. Pourquoi une guerre des aéroports? Parce que, semble-t-il, le volume de la circulation aérienne à Montréal est insuffisant et ne peut soutenir actuellement les coûts astronomiques de deux aéroports. Mirabel est en déficit. Certains avancent qu'il faut en fermer un. Mais lequel fermer? Selon les voix les plus alarmistes, c'est là le noeud gordien qu'il faudra trancher un jour ou l'autre.

Evidemment, quand il est question de mettre la clé sur l'un des aéroports, la tension grimpe dangereusement à Montréal. Car au sort de Dorval, où se trouve le vieil aéroport, est rattaché l'avenir de centaines de commerces, de milliers d'emplois. Quand un homme politique parle de fermer Dorval, pour tous ces gens c'est un arrêt de mort! Rien de moins. Pour ce qui est de Mirabel, immense aéroport tout neuf situé à 43 kilomètres au nord de Montréal, sa vocation se limite aux vols internationaux. Il est lourdement déficitaire.

S'il faut sacrifier l'un des deux, il est clair que le coeur des Montréalais balance du côté de Dorval qui est, à toutes fins utiles, dans son arriere-cour.

Or M. Dupras est convaincu qu'il est dans l'intérêt de Montréal de tenter de garder ouverts et Dorval et Mirabel.

Or, avant même que les puissantes associations d'hommes d'affaires de la métropole prennent position publiquement quant à l'avenir des aéroports de Dorval et de Mirabel, le successeur de Jean Drapeau à la direction du Parti civique se prononçait publiquement, mercredi, pour que soient maintenues les activités des deux installations aéroportuaires.

Mais voici que, hier, en manchette de première page, un quotidien de Montréal tonne exactement le contraire:

"Les milieux d'affaires de Montréal choisissent Dorval."

Et ce qui est peut-être encore plus dramatique pour M. Claude Dupras, c'est que son grand rival à l'élection municipale du 9 novembre, M. Jean Doré, le populaire chef du Rassemblement des citoyens et citoyennes de Montréal, s'était déjà prononcé pour le maintien de Dorval et de la fermeture de Mirabel.

Cela semble devoir drôlement isoler le candidat à la mairie du Parti civique.

Lorsque, hier, j'ai rencontré M. Claude Dupras, il paraissait fort inquiet.

C'est facile à comprendre. Dorval est situé dans l'ouest de l'île de Montréal. Les citoyens de Dorval n'ont évidemment aucun droit de vote à Montréal. Mais c'est tout le "West Island", y compris les quartiers de l'ouest de la ville de Montréal qui soutiennent passionnément, avec une ténacité de bouledogue, l'option favorisant le maintien de Dorval et la fermeture de Mirabel.

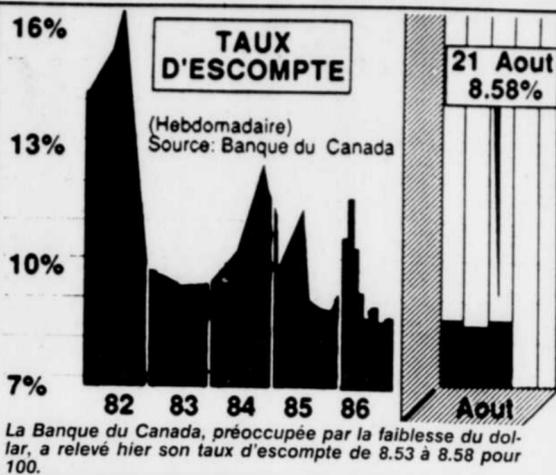
Les conséquences, sur le plan électoral, d'une position qui va à l'encontre des vœux de ce fort groupe de votants, pourraient être considérables.

Lundi, lors d'une réunion du conseil municipal de Montréal, les édiles doivent se prononcer.

Le Parti civique entend maintenir sa position en faveur du maintien des deux aéroports.

M. Dupras a dit au SOLEIL: "Je dois aux Montréalais de leur dire franchement ce que je pense sur cette question, surtout en fonction du développement futur de Montréal. Jean Doré se plie à tous les courants, pour des motifs électoraux. Moi, les Montréalais le verront, je ne suis pas monsieur Jello."

ÉCONOMIE



La Banque du Canada, préoccupée par la faiblesse du dollar, a relevé hier son taux d'escompte de 8.53 à 8.58 pour 100.

Purdel acquiert La Ferme Saint-Laurent

RIMOUSKI - Purdel vient de se porter acquéreur de la laiterie La Ferme Saint-Laurent Inc. de Ville Saint-Laurent, en banlieue de Montréal.

par Jean Didier FESSOU

Menée par le directeur-général de Purdel, M. Denis Cassista, la transaction a été conclue mercredi. Selon les informations disponibles hier soir, Purdel aurait

déboursé \$12 millions pour acheter la laiterie de Ville Saint-Laurent.

Et pour résoudre les problèmes immédiats de salubrité de La Ferme, la coopérative agro-alimentaire du Bic s'est engagée à investir \$3 millions aux installations de Ville Saint-Laurent.

Pour finaliser l'entente entre les deux parties il ne restait plus

qu'à en faire accepter le principe aux 250 laitiers-proprétaires de La Ferme. Ce qui devait être fait hier soir lors d'une assemblée générale spéciale.

La main-mise de Purdel sur la laiterie de Ville Saint-Laurent permettra à la coopérative du Bic de mettre enfin le pied sur le fabuleux marché montréalais. Marche dont elle était exclue jusqu'à présent.

Livraison de 2.4 millions de livres

Purdel achète de la morue des Soviétiques

MATANE - La Coopérative agro-alimentaire Purdel vient de passer un accord avec les Soviétiques au terme duquel ces derniers livreront 2.4 millions de livres de morue congelée entre le 28 août et le 2 septembre.

par Jean Didier FESSOU

Pêchée par la flotte des chalutiers soviétiques et polonais au large de l'Islande, cette morue sera transportée jusqu'au port de Matane par un cargo norvégien spécialement affrété pour la circonstance. Ce cargo s'appelle Norlandia.

Cette morue étêtée, éviscérée et

congelée est destinée à l'usine de transformation de Purdel à Rivière-au-Renard. Cette livraison permettra de fournir de l'emploi pendant trois mois aux 300 travailleurs de cette usine.

Ces informations ont été livrées au SOLEIL, hier, par le directeur-général des pêches chez Purdel, M. Jacques Desrosiers.

Confidentiel

Les détails de cette transaction ainsi que le prix d'achat de la morue sont confidentiels. M. Jacques Desrosiers a expliqué que c'est en raison de la très vive compétition qui règne sur les marchés internatio-

naux que Purdel ne peut en dire davantage sur cette transaction qui a été conclue mardi matin: "Tout ce que je peux dire c'est que nous avons payé cette morue sensiblement le même prix que sur le marché nord-américain".

Cette transaction entre Purdel et l'agence soviétique de commercialisation du poisson a été rendue possible grâce à la participation d'une firme-conseil, la société Logimer de Québec.

Cette transaction devrait être suivie par d'autres, selon M. Jacques Desrosiers: "Ce n'est pas un 'one shot deal' mais le commence-

ment de quelque chose à long terme".

Le marché

C'est parce que la saison de la pêche à la morue dans le Golfe Saint-Laurent est terminée que Purdel a été forcé de se tourner vers d'autres fournisseurs pour approvisionner son usine de Rivière-au-Renard.

Selon M. Desrosiers, Purdel veut faire fonctionner cette usine de transformation du poisson le plus longtemps possible, éventuellement 10 mois par année: "Nous devons pouvoir exploiter cette usine sur une base annuelle afin de pouvoir

approvisionner normalement nos marchés".

A moyen terme Purdel espère pouvoir procéder à des transformations de 2e et 3e niveau dans son usine de Rivière-au-Renard. C'est-à-dire la préparation de produits cuisinés prêts à consommer.

Cela nécessite un approvisionnement régulier.

Actuellement un tiers de la morue préparée à l'usine de Rivière-au-Renard est destinée au marché domestique canadien. Le reste est exporté en Grande-Bretagne, en Californie, dans le Mid-West américain et à Boston.

L'usine de Cap-Chat sera approvisionnée par le Kristina Logos

Le directeur-général des pêches de Purdel, M. Jacques Desrosiers a confirmé hier que cette coopérative a passé un accord avec la Société des pêches nordiques de Matane (contrôlée par SOQUIA) selon lequel son usine de transformation de Cap-Chat serait dorénavant approvisionnée par le Kristina Logos.

par Jean Didier FESSOU

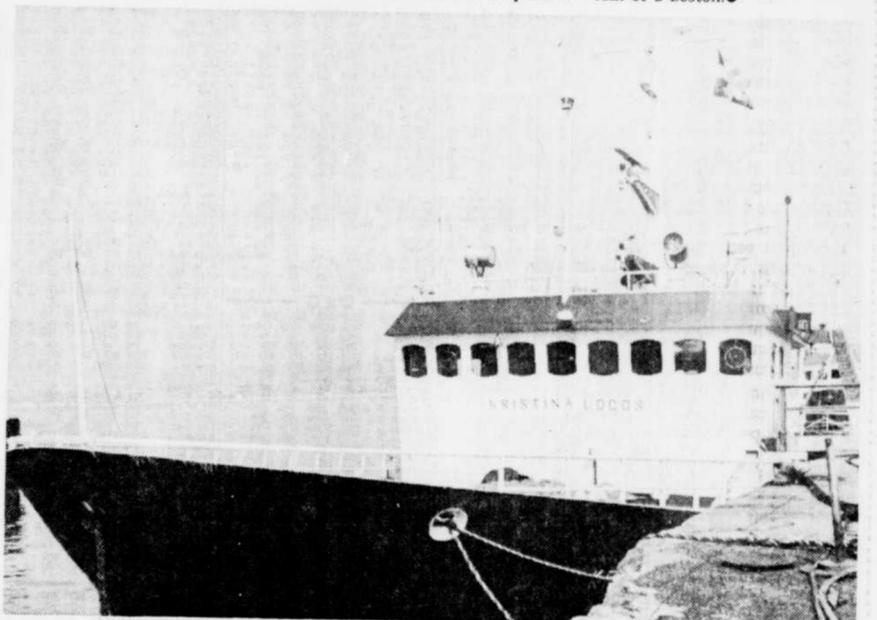
Conclue il y a un mois, cette entente permettra à l'usine de Purdel à Cap-Chat de recevoir quelque 400 tonnes de crevettes. La préparation de ces crevettes fournira de l'emploi à 30 personnes jusqu'à la fin de l'année. Environ 60 pour 100 de ces crevettes sont destinées à la Californie et à la Colombie-Britannique.

Les crevettes que livrera le Kristina Logos seront pêchées au

large des côtes du Labrador, dans la zone des 200 milles. Jusqu'à présent, d'expliquer M. Jacques Desrosiers, c'est aux Fruits de mer de l'Est à Matane que le Kristina Logos destinait ses cargaisons de crevettes nordiques.

À Cap-Chat comme à Rivière-au-Renard le but recherché par Purdel est de pouvoir exploiter ses usines de transformation sur une base annuelle plutôt que sur une base saisonnière. Usines rachetées récemment de Pêcheries Cartier Inc. Cette dernière avait elle-même "héritée" des usines des Pêcheurs Unis du Québec au moment de leur fermeture.

Employant un millier de personnes, Pêcheries Cartier était une corporation de la Couronne jusqu'à sa privatisation en avril dernier lorsqu'elle est passée aux mains de Purdel.



Le crevettier-usine Kristina Logos, au quai de Lauzon.

Placement agricole Québec prend la relève du fédéral

Le contentieux entre le gouvernement du Québec et l'Union des producteurs agricoles du Québec (UPA) a pris fin avec l'annonce, hier, par le ministre québécois de l'Agriculture Michel Pagé que son ministère prenait la relève de celui du Travail et de la Sécurité du Revenu dans l'octroi d'une contribution annuelle de quelque \$112,000 pour assurer la coordination dans le placement des travailleurs agricoles saisonniers.

par Jean-Charles GRENIER

C'est cependant le gouvernement fédéral, sous l'initiative du ministre Benoit Bouchard de l'Emploi et de l'Immigration, qui a d'abord dénoué l'impasse qui persistait depuis lundi. En effet, l'UPA devant le retrait du ministère québécois de la Main-d'Oeuvre et de la Sécurité du Revenu du programme de placement et de transport des travailleurs agricoles, s'était abstenue depuis lundi d'assumer son rôle de coordinateur entre la demande et l'offre.

Et l'UPA s'était tournée vers le gouvernement fédéral pour dénouer l'impasse d'autant plus que ce programme est utile précisément en ce temps-ci de l'année, soit au moment des récoltes.

Une entente est donc intervenue entre l'UPA et le gouver-

nement fédéral. Celui-ci prend la relève de Québec et verse les \$112,000 nécessaires au budget de la corporation mise sur pied par l'UPA afin d'assurer la coordination au sein de ce programme qui, d'une part, permet aux travailleurs agricoles saisonniers de dénicher un emploi et, d'autre part, aux exploitants agricoles de disposer d'une main-d'oeuvre.

Ottawa vient donc prendre la relève du ministère de Pierre Paradis. Québec ne veut pas demeurer en reste et c'est le ministre Michel Pagé qui récupère la mise québécoise dans ce programme. Tandis qu'Ottawa comble le vide laissé par le ministère québécois du Travail et de la Sécurité du Revenu, le ministère québécois de l'Agriculture augmente sa participation de \$112,300 à ce programme au chapitre du transport. La contribution du ministère de Michel Pagé s'élevait déjà \$800,000.

De son côté, Ottawa verse en contribution une somme totale de près de \$1 million pour le maintien des centres de main-d'oeuvre agricole et, depuis cette semaine, pour compenser l'UPA pour ses services de coordination.

Ouï qu'il en soit, ce service, jugé indispensable en ce temps de récolte, a repris son activité à la satisfaction d'un peu tout le monde, semble-t-il, autant à Ottawa, à Québec qu'à Montréal.

Les deux autres rénovés Le magasin Miracle Mart de Place Lebourgneuf sera fermé

Une décision de Steinberg de refaire une beauté à 20 de ses 31 magasins Miracle Mart ne touchera aux trois succursales de la région de Québec qu'en 1987, probablement après un réaménagement complet des magasins de la région de Montréal.

par Réal LABERGE

Le "new-look" d'environ \$1 million par magasin ne vaudra que pour les Miracle Mart de Place Sainte-Foy et des Galeries Charlesbourg.

Pour le troisième magasin de la région québécoise, celui de Place Lebourgneuf, ce sera plutôt la fermeture, un sort réservé à onze des 31 de la chaîne Mart, dont quatre au Québec et sept en Ontario.

Selon les précisions apportées hier au SOLEIL, il s'agit de rentabiliser les magasins Miracle Mart, qui ont tous pratiquement opéré dans le rouge, depuis la création de la chaîne en 1961.

Les magasins "M"

L'opération de relance sera tout particulièrement marquée par le changement de l'appellation Miracle Mart pour le nom plus court et moins anglophone de la seule lettre "M".

Ce changement de nom s'accompagnera d'une rénovation interne des magasins, d'une politique de prix-qualité qu'on annonce imminente, ainsi que d'une atmosphère dynamique et autres mesures incitatives à l'intention de la clientèle.

Le nouveau visage des "M", selon le président de Miracle Mart,

Michael P. Kershaw, sera basé sur le principe des boutiques de mode spécialisées.

Grand ménage

On prévoit que cette relance devrait permettre d'atteindre la rentabilité d'ici à deux ans.

Mais Steinberg devra continuer de faire le grand ménage dans ses 31 magasins Miracle Mart.

Aux quatre magasins fermés en août dernier en Ontario et deux au Québec, l'entreprise devra en ajouter cinq autres. Ce qui portera les fermetures à onze, soit sept en Ontario et quatre au Québec et réduira de 1,000 personnes l'effectif de 3,000 employés.

Et en 1987, le Miracle Mart de Place Lebourgneuf serait du nombre.

Orientations

Les nouveaux magasins "M" s'adresseront aux familles à revenu moyen, qui sont sensibles aux prix.

Les deux tiers de la superficie des magasins seront consacrés aux articles de mode, tels que les vêtements, les accessoires, les cosmétiques et les chaussures.

Le reste de l'espace sera occupé par un assortiment limité d'articles de cuisine et de petits appareils ménagers de grandes marques populaires.

Cette transformation s'appuie sur des sondages indiquant que les magasins Miracle Mart restaient perçus comme des spécialistes du vêtement, malgré une publicité orientée pendant des années sur les biens durables.

Spar recevra une aide fédérale de \$89 millions

MONTREAL (PC) - Le ministère des Communications à Ottawa injectera \$89 millions au cours des cinq prochaines années afin de permettre le développement de la compagnie Spar Aérospatiale comme maître d'oeuvre dans le domaine des satellites.

Un protocole d'entente a en effet été signé conjointement hier à Sainte-Anne-de-Bellevue par le ministre des Communications, Mme Flora MacDonald et par le président de la compagnie Spar Aérospatiale, M. Larry Clarke.

Le satellite "Anick E" est le pre-

mier de la troisième génération de satellites et on s'attend à ce qu'il demeure en usage pendant sept à 10 ans. Le président de Spar Aérospatiale a souligné qu'aux Etats-Unis, les coûts de mise au point des satellites sont en grande partie assumés par les contrats militaires. Spar n'investira que \$27 millions d'argent en propre dans des biens d'équipement et dans le développement de ses produits.

De son côté, le ministère des communications investira \$53 millions dans le développement de la technique et l'achat de matériel.



LE SOLEIL

VOUS PRÉSENTE
LE SUPER-
CONCOURS
"LOTÉRIE 90e"
À L'OCCASION
DE SON
90e ANNIVERSAIRE

PLUS DE **100 000 \$** EN PRIX

Gagnez une voiture STELLAR 1986 DE HYUNDAI



UNE GRACIEUSETÉ DE

GALERIE DE L'AUTO

60, Dorchester 648-1252 - 529-4561

Choisissez un lot et indiquez, sur le coupon de participation, le numéro correspondant (1 à 90) inscrit dans le coin droit, en bas de chaque coupon.

<p>90 frissons plus MANTEAU DE FOURRURE pour hommes ou dames laliberté Valeur maximum de 2 000 \$</p> <p>1</p>	<p>90 fois plus élégant plus VÊTEMENTS POUR HOMME G.H. ECHÉNE Valeur maximum de 500 \$</p> <p>2</p>	<p>90 bons d'achats de 12 \$ encadrements ste-anne Valeur maximum de 1 080 \$</p> <p>3</p>	<p>90 minutes de cassettes (9 fois) plus VIDÉO HITACHI SONART 11, St-Cyrille, Qué. Valeur maximum de 1 531,91 \$</p> <p>4</p>	<p>90 briquettes plus BARBECUE Sunbeam POIRIER INC. 675 des Rocailles, Qué. Valeur maximum de 1 088,03 \$</p> <p>5</p>	<p>90 bip-bip plus ORDINATEUR, ÉCRAN ET LECTEUR MICRO SELECT Valeur maximum de 1 100 \$</p> <p>6</p>	<p>90 pesos plus 1 VOYAGE À ACAPULCO pour 2 pers. GOULET Valeur maximum de 1 090 \$</p> <p>7</p>	<p>90 heures de cours (peinture-photo-dessin) LES ATELIERS IMAGINE 692-3992 Valeur maximum de 500 \$</p> <p>8</p>	<p>90 PETITS DEJUNERS POUR 2 "Tête-à-tête" servi les samedis et dimanches (val de 11,95 \$ ch.) à raison de 8 par mois, dans les Pacini Valeur maximum de 1 075 \$</p> <p>9</p>
<p>90 brises marines plus 9 JOURS DANS LES MARITIMES (2 pers.) VOYAGES PARADIS Valeur maximum de 1 260 \$</p> <p>10</p>	<p>90 watts plus BONS D'ACHATS DE LUMINAIRES LumiDécor 980 Bouvier, Qué. Valeur maximum de 1 000 \$</p> <p>11</p>	<p>90 boules plus ARBRE DE NOËL ET DÉCORATIONS CITADELLE massicoite Valeur maximum de 1 200 \$</p> <p>12</p>	<p>90 BONS D'ACHATS DE 10 \$ LES CENTRES JARDINS PARADIS Valeur maximum de 900 \$</p> <p>13</p>	<p>90 minutes de confort plus FAUTEUIL GITANE EN CUIR LE MOBILIER INTERNATIONAL Valeur maximum de 519 \$</p> <p>14</p>	<p>90 cm de neige plus ÉQUIPEMENT DE SKI Les boutiques boom Sport Inc. Valeur maximum de 1 000 \$</p> <p>15</p>	<p>90 pesos plus VOYAGE À PUERTO PLATA (2 pers.) MIRABELLE TOURS Valeur maximum de 1 500 \$</p> <p>16</p>	<p>90 pouces de fil plus 1000* D'OUTILS BLACK & DECKER Service BELAN Valeur maximum de 1 000 \$</p> <p>17</p>	<p>90 grammes de savon plus UN ENSEMBLE LAVEUSE-SÈCHEUSE SUPERPOSEES ÉLECTRIQUES MAYTAG DécoMeuble Valeur maximum de 1 900 \$</p> <p>18</p>
<p>90 x 12 \$ au CHARLESBOURG STE-FOY 19</p>	<p>90 PERLES EN COLLIER BIRKS Valeur maximum de 1 200 \$</p> <p>20</p>	<p>90 rayons de soleil plus BON D'ACHAT DE 1000\$ SUR STORES VERTICAUX "CONSO GRABER" Le HALL international du tapis 21</p>	<p>90 visites du représentant de la Brasserie Labatt 22</p>	<p>90 applaudissements plus BILLETTS POUR L'O.S.Q. Valeur maximum de 1 350 \$</p> <p>23</p>	<p>90 SECONDES D'ALIMENTATION marché LES HALLES FLEUR DE LYS Valeur maximum de 1 500 \$</p> <p>24</p>	<p>90 allumettes plus FOYER NO 115 FEU ARDENT Valeur maximum de 516,66 \$</p> <p>25</p>	<p>90 minutes de bon temps par jour LOCATION D'UN FILM PAR JOUR pendant 365 jours VIDEO RAGE Valeur maximum: 1 582 \$</p> <p>26</p>	<p>90 cassettes audio Sony de 30 minutes plus 1 CHAÎNE STÉRÉO SONY V-3 l'optica Valeur maximum: 1 546,54 \$</p> <p>27</p>
<p>90 cm de neige plus 1 billet de saison familial Valeur approx. de 1 400 \$ Ski Stoneham 28</p>	<p>90 épingles plus GARDE-ROBE DE 1 000 \$ setlakwe LINGERIE-COSETTERIE 29</p>	<p>90 DISQUES DE VOS ARTISTES FAVORIS Sillons 56, boul. St-Cyrille Valeur maximum de 1 090 \$</p> <p>30</p>	<p>90 ans de confort plus UN LIT D'EAU COMPLET la Galerie du lit d'eau inc. Valeur maximum de 500 \$</p> <p>31</p>	<p>90 développements plus CAMÉRA RICOH Japonais Valeur maximum de 1 590,42 \$</p> <p>32</p>	<p>90 tee plus ÉQUIPEMENT DE GOLF GOLF DE L'ÉTANG Valeur maximum de 1 002,35 \$</p> <p>33</p>	<p>90 BOUTELLES DE RHUM VISITES DU REPRESENTANT DE BACARDI 34</p>	<p>90 kilogrammes de PÂTES CORTINA LES PÂTES CORTINA Valeur maximum de 500 \$</p> <p>35</p>	<p>90 CAISSES DE 12 BOUTEILLES PEPSI contenant 750 ml ALEX COULOMBE Valeur maximum de 1 366,20 \$</p> <p>36</p>
<p>90 recettes plus CUISINIÈRE INGLIS SUPERB MEUBLES GAETAN NAPERT Valeur maximum de 600 \$</p> <p>37</p>	<p>90 CRÉDITS À UNIVERSITÉ LAVAL Valeur maximum de 2 700 \$</p> <p>38</p>	<p>90 REPAS CHEZ VOUS (traiteur) NOURCY Valeur maximum de 1 500 \$</p> <p>39</p>	<p>90 HEURES VIP LOEWS Le Concorde Valeur maximum de 1 500 \$</p> <p>40</p>	<p>90 lire plus 2 VOYAGES À ROME Lignes Aériennes Canadiennes Valeur maximum de 2 000 \$</p> <p>41</p>	<p>90 jours de soleil dans votre cour plus UN ENSEMBLE DE PATIO PISCINES GUNITE DE QUÉBEC (1983) INC. Valeur maximum de 1 000 \$</p> <p>42</p>	<p>90 COUPES / COIFFURES Sittelle Valeur maximum de 2 250 \$</p> <p>43</p>	<p>90 disquettes plus ORDINATEUR APPLE IIe PROFESSIONNEL Micro Contact Valeur maximum de 2 500 \$</p> <p>44</p>	<p>90 CAISSES DE 12 BOUT. D'EAU MINÉRALE NOUVELIER contenant 750 ml ALEX COULOMBE Valeur maximum de 1 069,20 \$</p> <p>45</p>
<p>90 francs plus 2 VOYAGES À PARIS TOURS JUAN Valeur maximum: 1 000 \$</p> <p>46</p>	<p>90 BOUTELLES DE VIN FRANÇAIS VISITES DU REPRESENTANT DE VIN FRANÇAIS KRESSMANN 47</p>	<p>90 pieds carrés de MIROIR TEINTÉ vitrierie rive-sud Valeur maximum de 720 \$</p> <p>48</p>	<p>90 façons de calculer avec votre ensemble de LOGICIEL COMPTABLE LES LOGICIEL Fortune Ltée Valeur maximum de 1 555 \$</p> <p>49</p>	<p>90 BILLETTS DE THEATRE LE THEATRE DU TRIDENT Valeur maximum de 1 440 \$</p> <p>50</p>	<p>90 heures de soleil plus LES MATÉRIEAUX NÉCESSAIRES À LA CONSTRUCTION D'UN PATIO EN BOIS TRAITÉ CGARON Valeur maximum de 1 000 \$</p> <p>51</p>	<p>90 jours d'élégance et plus! BON D'ACHAT DE 1 000 \$ EN MARCHANDISES Boutique Masculine Valeur de 533 \$</p> <p>52</p>	<p>90 jours de plaisir! 1 MOTEUR ÉLECTRIQUE HORS BORD MINN KOTA mof. Valeur de 533 \$</p> <p>53</p>	<p>90 bobines pour fil et une MACHINE À COUDRE SINGER SINGER Valeur maximum: 802,18 \$</p> <p>54</p>
<p>90 heures de cours DE LANGUE collège saint-charles-gardier Valeur maximum: 800 \$</p> <p>55</p>	<p>90 heures de traitements ESTHÉTIQUES INSTITUT FRANÇOIS DE COURVAL Valeur maximum: 1 910 \$</p> <p>56</p>	<p>90 livres (ou plus) prendront place dans une BIBLIOTHÈQUE Valeur maximum: 500 \$ KIT OUT 4094, boul. Ste-Anne Montmorency</p> <p>57</p>	<p>90 trucs/cuisine avec un FOUR MICRO-ONDES Panasonic Nap Boily Valeur maximum: 545 \$</p> <p>58</p>	<p>90 volumes de langue ANGLAISE La Maison Anglaise Valeur maximum: 500 \$</p> <p>59</p>	<p>90 heures de cours d'ANGLAIS LES ATELIERS DE CONVERSATION ANGLAISE DE QUÉBEC Valeur maximum: 545 \$</p> <p>60</p>	<p>90 aventures! 4 ABONNEMENTS/ 5 SAISONS LES GRANDS EXPLORATEURS Valeur maximum: 1 020 \$</p> <p>61</p>	<p>90 verges carrées de TAPIS MONSIEUR PEINTURE 4715, des Replats Valeur maximum: 1 000 \$</p> <p>62</p>	<p>90 brunches le dimanche à raison de 8 par mois. L'OMNIBUS Valeur maximum: 1 456,20 \$</p> <p>63</p>
<p>90 orfèbres bien chaussés et plus encore... BONS D'ACHAT DE 1 000 \$ EN CHAUSSURES FORTIN 64</p>	<p>90 nettoyyages à sec Delbanet Valeur maximum: 500 \$</p> <p>65</p>	<p>90 dollars de bons d'achat...12 FOIS! REMBOURCAGE 2000 Valeur maximum: 1 080 \$</p> <p>66</p>	<p>90 km de livraison plus 990 \$ DE BONS D'ACHAT LA CAPITALE Valeur maximum: 1 050 \$</p> <p>67</p>	<p>90 cm de neige envolés! UNE SOUFFLEUSE MTD Valeur maximum: 1 700 \$</p> <p>68</p>	<p>90 locations de terrain (badminton, raquetteball ou squash) 2 ABONNEMENTS ANNUELS PLAN A1 plus 90 SESSIONS DE CULTURE PHYSIQUE tennisport Une valeur de 1 645 \$</p> <p>69</p>	<p>90 KM DE LIVRAISON plus UN BON D'ACHAT D'UNE VALEUR DE 990 \$ AU PRIX RÉGULIER ZIP zip Une valeur de 1 000 \$</p> <p>70</p>	<p>90 pouces de tuyau et UN ASPIRATEUR CENTRAL "AIR STREAM" plus POSE INCLUSE Centre de la balayeuse Une valeur de 1 299 \$</p> <p>71</p>	<p>90 litres d'eau...plus REFROIDISSEUR D'EAU Valeur maximum: 428,61 \$ Dolchata 72</p>
<p>90 canaux plus 1 ANTENNE PARABOLIQUE (KRX-1232) Installation comprise. Valeur maximum: 1 600 \$ (taxe incluse) PARAMONDE 73</p>	<p>90 litres de PEINTURE 1re qualité Les dépositaires SICO Valeur maximum: 1 128 \$</p> <p>74</p>	<p>90 pelouses bien tondues! TONDEUSE À GAZON HONDA, modèle HRS CENTRE LOCA-TOUR Location d'outils Valeur maximum: 707,41 \$</p> <p>75</p>	<p>90 émissions préférées... TÉLÉCOULEUR TOSHIBA Croteau Valeur maximum: 600 \$</p> <p>76</p>	<p>90 laissez-passer doubles Michel Porvin 620 Arago O. Valeur maximum: 1 525 \$</p> <p>77</p>	<p>90 changements d'huile Michel Porvin 620 Arago O. Valeur maximum: 1 525 \$</p> <p>78</p>	<p>90 livres de boeuf catégorie A-1 plus 1 CONGÉLATEUR 12 pi. cu. la Bonne Coupe HALLES FLEUR DE LYS Valeur maximum: 1 090,41 \$</p> <p>79</p>	<p>90 gouttes d'eau PISCINE HORS TERRE 15' diamètre, tout équipée. Valeur maximum: 1 634 \$ Piscine PATIO 80</p>	<p>90 boîtes de couches PAMPERS plus 500 \$ de lait pour nourrissons brunet Valeur maximum: 1 500 \$</p> <p>81</p>
<p>90 cubes de glace plus 1 RÉFRIGÉRATEUR KENMORE SEARS Valeur maximum: 1 219,99 \$</p> <p>82</p>	<p>90 morceaux d'un SERVICE DE VAISSELLE Renaud Valeur maximum: 1 635 \$</p> <p>83</p>	<p>90 bons d'achat de 11,12 \$ ch. Lippens Valeur maximum: 1 000 \$</p> <p>84</p>	<p>90 bons d'achat de 11,12 \$ ch. norman Valeur maximum: 1 000 \$</p> <p>85</p>	<p>90 feuilles plus 1 MACHINE À ÉCRIRE INITIA I EBQM Valeur maximum: 785 \$</p> <p>86</p>	<p>90 minutes de musique AUTO-RADIO SONY XR-66 Valeur maximum: 500 \$ STELRA AUTO 600, Belvédère</p> <p>87</p>	<p>90 minutes de musique LECTEUR AU LASER SONY sélectronic 600, Belvédère Valeur de: 1 500 \$</p> <p>88</p>	<p>90 clous plus 1 500 \$ de MATÉRIEAUX Valeur maximum: 1 500 \$ Chez Tole Tôle Gouffrée de Québec Inc. 89</p>	<p>90 hameçons plus 1 BATEAU DE PÊCHE ET MOTEUR ÉLECTRIQUE ET BATTERIE MAGASIN LATULIPPE Valeur maximum: 1 245 \$</p> <p>90</p>

RÈGLEMENTS:

1.-Le concours débute le 21 août pour se terminer le 18 décembre. Les 90 tirages se feront dans l'après-midi du 18 décembre, au journal "Le Soleil" tout comme le tirage du grand prix. 2.-Tous les participants sont éligibles au grand prix; une voiture Stellar 1986 de Hyundai, offerte par "La Galerie de l'Auto". 3.-Pour être éligibles, les participants devront, au 18 décembre 1986, être des abonnés réguliers du quotidien "Le Soleil" (six ou sept jours par semaine) depuis au moins quatre semaines. 4.-Pour participer, il suffit de remplir le coupon de participation ci-contre, en n'oubliant pas d'ajouter le numéro du carreau choisi. Un seul carreau par fiche d'inscription est accepté. 5.-Aucun coupon autre que celui publié dans "Le Soleil" ne sera accepté, à l'exception de ceux qui seront distribués au stand du Soleil durant l'Exposition provinciale. Aucune photocopie ne sera retenue. 6.-Les coupons de participation doivent parvenir au journal "Le Soleil" avant le 18 décembre 1986, à midi. 7.-Les employés du Soleil et les membres de leur famille immédiate ne peuvent pas participer à cette promotion. 8.-Les frais inhérents à la Régie des loteries et courses du Québec ont été payés par "Le Soleil". 9.-Les règlements relatifs à ce concours sont disponibles au Soleil.

COUPON DE PARTICIPATION
Faire parvenir à: Le Soleil,
C.P. 15 800, QUÉBEC G1K 8A8

NOM _____
ADRESSE _____
VILLE _____
CODE POSTAL _____ TÉL.: _____
Numéro choisi:

